

INFORMATION PRESSE



LIGNE E EXTENSION GRENOBLE LIBERATION

**DU 1^{er} MARS AU 31 MARS 2010,
CONCERTATION PREALABLE**

Depuis la concertation préalable qui s'est déroulée du 6 octobre au 7 novembre 2008 et le choix du tracé de base qui en a découlé, le SMTC et ses partenaires ont travaillé à la mise en œuvre des études préalables de la cinquième ligne de tramway de l'agglomération grenobloise. S'appuyant sur les principes de la charte « urbanisme et transports », cette phase a permis de déterminer les conditions d'insertion de la ligne de tramway dans les aménagements existants et autour des futurs projets d'urbanisation, ainsi que l'efficacité des hypothèses envisagées sur l'exploitation du réseau lors de la mise en service de la ligne E. Sur la ville de Grenoble, le terminus envisagé dans le secteur Foch n'offrait pas des solutions optimales d'échange entre réseau tram et bus (notamment les lignes 1 et 17). La décision concomitante de conservation des alignements d'arbres existant sur le Cours Jean Jaurès, plus économique en termes d'aménagements, a donc permis d'envisager une extension à coût constant de la ligne E sur le cours de la Libération jusqu'au secteur Louise Michel/Greuze, présentant une plus grande efficacité de desserte et d'échange.

Le comité syndical du SMTC a délibéré ce lundi 22 février 2010 pour lancer la procédure de concertation préalable sur ce projet du 1^{er} au 31 mars 2010. Concernant les communes traversées par la ligne E et celles du sud de l'agglomération (Le Fontanil-Cornillon, Saint-Egrève, Saint-Martin-le-Vinoux, Grenoble, Echirolles, le Pont-de-Claix, Claix, Varcès, Saint-Paul-de-Varcès, Vif, Le Gua), elle permettra de recueillir l'avis des populations concernées par l'extension de la ligne E mais également par la restructuration des lignes de bus qui en découlerait.

La ligne E en bref (avec extension Grenoble Libération) :

- 11,5 kilomètres, 20 stations
- mise en service en 2014
- 300 millions d'euros

COMMENT S'INFORMER ET S'EXPRIMER ?

WWW.SMTC-GRENOBLE.ORG

Tous les renseignements, les documents en téléchargement et la possibilité de déposer ses remarques sur le courriel : concertation.ligne E@lametro.fr

REUNIONS PUBLIQUES

A GRENOBLE :

=> jeudi 18 mars 2010 à 18 heures

Salle de conférences de la DDT
17, boulevard Joseph Vallier

A PONT DE CLAIX :

=> mercredi 24 mars à 18 heures 30

Foyer Municipal
1, avenue des Résistants du Maquis de l'Oisans.

EXPOSITIONS DU 1^{er} MARS AU 31 MARS DANS LES MAIRIES ET AU SIEGE DU SMTC

avec mise à disposition d'un registre d'expression.

ENVOI DE COURRIER A :

SMTC – concertation préalable – 3, rue Malakoff – 38031 Grenoble
Cedex 01

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Grenobloise

Contacts : Jérôme BARBIERI
jerome.barbieri@lametro.fr
04 76 59 57 58 / 06 25 63 44 19